

COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 08 avril 2024

Date de convocation : 02/04/2024

Date de transmission des documents budgétaires :
26/03/2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 017-211700869-20240408-BP_24COMMUNE-BF



Délibération N° 2024/03/017

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	21
Votants :	27
Quorum :	14

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 -
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire, FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, FOURNALES Sandrine, WATTEBLED Stéphane, LE MENI Nadège, DAVID Claudia, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : BOTON Monique pouvoir à MONTALESCOT Eveline, MORAUD Laurent pouvoir à CANUS Daniel, LATOUCHE Céline pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, TREFFANDIER Nathalie pouvoir à DAVID Claudia, GIRAUDEAU Samuel pouvoir à WATTEBLED Stéphane, GUÉRIN Florian pouvoir à FOURNALES Sandrine.

Secrétaire de séance : FOURRÉ Jean-Luc.

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal les propositions pour les budgets primitifs 2024.

Concernant le budget principal :

Section fonctionnement**Dépenses**

011 – Charges à caractère général	815 500,00
012 – Charges du personnel	1 000 000,00
014 – Atténuation de produits	541 115,00
65 – Autres charges de gestion courante	390 000,00
66 – Charges financières	105 000,00
67 – Charges spécifiques	1 800,85
68- Dotation provisions et dépréciations	10 000,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	106 452,00
022 – Dépenses imprévues	0,00
023 – Virement sur la section d'investissement	811 264,00
TOTAL	3 781 131,85

Recettes

70 – Produits services et domaines	18 550,00
73 – Impôts et taxes	180 000,00
731 - Fiscalité locale	2 001 600,00
74 – Dotations, participations	987 195,00
75 – Autres produits de gestion	30 000,00
76 – Produits financiers	50,00
77 – Produits spécifiques	1 000,00
013 – Atténuation de charges	18 500,00
002 – Excédent antérieur reporté	544 236,85
TOTAL	3 781 131,85

Section d'Investissement**Dépenses**

<i>Opérations réelles</i>	
10- FCTVA	18 000,00
16 – Emprunts et dettes assimilés	165 500,00
16878 - remb CAF 2017	1 794,00
10222- Remb TVA syndicat voire	
20 - Immobilisations incorporelles	
26 - Participations et créances rattachées à des participations	
2031 – Etudes nouvelle ecole / DECI/ voirie	
204 - Subventions équipement	28 360,00
21 – Immobilisations corporelles (terrains, matériel, mobilier...)	207 979,00
Op 268 - Défense incendie	35 000,00

Op 270 - Construction école (AP/CP)	5 700 000,00
Op 272 - travaux voirie 2024	250 000,00
Op 273 - Eglise	30 000,00
<i>Opération d'ordre</i>	
041 – Opérations patrimoniales	
001- Solde d'exécution 2023	450 213,92
<i>Restes à réaliser n-1</i>	173 881,43
TOTAL	7 060 728,35

Recettes

<i>Opérations réelles</i>	
16 – Emprunts et dettes assimilés	3 023 137,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	706 939,84
165 - Dépôts et cautionnements	1 500,00
13 – Subventions d'investissement	2 394 280,00
21 - immobilisations corporelles	-
024 – Produits de cessions	-
021 – Virement de la section de fonctionnement	811 264,00
23- immobilisation en cours	-
<i>Opération d'ordre</i>	
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	106 452,00
041 – Opérations patrimoniales	
<i>Restes à réaliser n-1</i>	17 155,51
TOTAL	7 060 728,35

Pour les budgets annexes :

Pour le budget annexe Immeuble Aliénor d'Aquitaine :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 106 670,88€.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 54 898,80€.

Pour le budget annexe du lotissement des Forgerons :

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 38 665,42€.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 77 330,34€.

(Pas de budget annexe pour les Deux Ruelles)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter :

- chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2024 tant en fonctionnement qu'en investissement,
- les budgets primitifs annexes de l'exercice 2024,
- et d'autoriser M le Maire dans le cadre de la M57, à effectuer des virements de crédits, de chapitre à chapitre, au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, hors dépenses de personnel, dans la limite 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Éric PANNAUD

Le secrétaire de Séance

Jean-Luc FOURRÉ



Acte rendu exécutoire après
dépôt en sous-préfecture et
publication ou notification le